

Communications municipales à la séance du Conseil communal du 26 janvier 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

1) Réfection des chemins agricoles – Etat de situation

Lors de sa séance du 9 novembre 2023, le Conseil communal d'Ecublens a refusé le préavis n° 2023/11 « Réfection des chemins agricoles – Levée des oppositions suite à l'enquête publique ». La Municipalité informe de l'abandon du projet tel que mis à l'enquête.

Au vu de l'état de la chaussée et afin de garantir la sécurité des usagers, les chemins du Molard et de Fossaux seront réfectionnés courant 2024 dans leurs gabarits, ces travaux d'entretien ne sont pas soumis à enquête.

Les travaux sur la route du Molard consistent à fraiser l'enrobé existant sur une profondeur de 4 ou 11 cm en fonction de sa dégradation et à poser la couche de roulement. Une purge de la fondation en grave sur les banquettes sera réalisée si nécessaire.

Sur le chemin de Fossaux, l'enrobé (épaisseur 11 cm) sera entièrement refait. Une purge de la fondation en grave sera réalisée si nécessaire. Les travaux se limitent à la largeur existante.

Cette communication municipale répond également au vœu émis le 11 mai 2023 par M. Charles Koller, Président actuel.

2) Etude de faisabilité du réseau de voies vertes de l'Ouest lausannois

Les voies vertes correspondent à des cheminements pour les piétons et les cyclistes qui sont, dans la mesure du possible, continus et sécurisés pour les déplacements ordinaires et de loisirs au sein de l'agglomération.

Le réseau projeté à l'échelle de l'Ouest lausannois est constitué de cinq voies vertes, dont celle du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) traversant le territoire d'ouest en est, de St-Prex à Lutry.

La Ville d'Ecublens est concernée par deux de ces cinq voies vertes :

- La **voie verte d'agglomération**, tronçon reliant la campagne de Renges à la Plaine du Croset, en passant par le Pont-Rouge sur la Venoge, la passerelle sur la route de la Pierre, ainsi que l'axe est-ouest de la « Croisée des chemins ».
- La **voie verte « Renges - St-Sulpice »**, traversant notamment la zone d'activités de Vallaire.

Etude de faisabilité et vérification foncière :

Une étude de faisabilité et vérification foncière du réseau des cinq voies vertes de l'Ouest lausannois a récemment été menée par le bureau d'ingénieurs mobilité Christe & Gyax en collaboration avec les communes du District, ainsi que les Hautes Ecoles. Elle a été validée le 30 novembre 2022 par le Groupe décisionnel Mobilité de l'Ouest lausannois, puis par les Municipalités fin mai 2023.

Les premières phases de l'étude ont permis de découper le réseau en tronçons homogènes du point de vue de leur faisabilité. Des variantes de tracés ou des propositions de tracés

Les documents peuvent être consultés sur le site de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois, « Etude de faisabilité et d'opportunité des voies vertes de l'Ouest lausannois », <https://ouest-lausannois.ch/strategie/mobilite-douce/>.

3) Décompte de clôture – Préavis n° 2010/20 « Construction du centre socioculturel du Croset - Demande d'un crédit de construction »

Les travaux relatifs à l'objet mentionné ci-dessus sont terminés. Le rapport du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité adressé au Service des finances et de l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 359.5030.223.

Montant du crédit accordé pour le préavis n° 2010/20	Fr. 15'850'000.00
Montant total des dépenses	<u>Fr. 15'804'005.09</u>
Moins-value de dépenses	<u>Fr. 45'994.91</u>
Attribution au fonds de réserve « Œuvre d'art en hommage à François Silvant »*	Fr. 45'994.91
Participation de tiers (inscription concours architecte)	Fr. 5'988.00
Subvention (aide à la pierre de la FAJE, Fondation pour l'accueil de jour des enfants)	Fr. 264'162.00

Ce décompte n'a pu être réalisé qu'à la suite de la renonciation de la Municipalité à utiliser le crédit encore ouvert pour financer une œuvre d'art en hommage à François Silvant.

Néanmoins, tous les travaux ont été exécutés conformément au préavis.

Pour donner suite à la communication municipale du 27 mai 2021, la Municipalité n'a pas encore trouvé le projet qui permettra d'honorer comme il se doit la mémoire de l'artiste François Silvant. Elle a donc décidé d'affecter le solde disponible du montant du préavis, soit Fr. 45'994.91, à la création d'un fonds de réserve "Œuvre d'art en hommage à François Silvant".

4) Décompte de clôture – Préavis n° 2019/13 « Modification du raccordement des eaux usées du bassin versant "Larges Pièces" à la STEP de l'ERM - Demande de crédit d'étude et de construction »

Les travaux relatifs à l'objet mentionné ci-dessus sont terminés. Le rapport du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité adressé au Service des finances et de l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 460.5010.114.

Montant du crédit accordé pour le préavis n° 2019/13	Fr. 842'000.00
Montant total des dépenses	<u>Fr. 828'570.02</u>
Moins-value de dépenses	<u>Fr. 13'429.98</u>

Tous les travaux ont été exécutés conformément au préavis.

La Municipalité